

Civisme

Le délit d'outrage public à la pudeur incriminé par la loi P 2



Manifestations du CST

Le gouvernement togolais fait un mémorandum très apprécié par la communauté internationale P 3



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 087 mercredi 29 août 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

L'opposition se met à nu

La politique est comme une partie de poker ou de combat, bref un jeu. Tous ceux qui s'aventurent sur ce terrain devraient s'armer de stratégies et de tacts. Mais les stratégies et les tacts, sont comme des munitions qu'il faudra gérer avec minutie au risque de vider ses cartouches avant même le début du combat. Et quand c'est malheureusement le cas, deux situations s'imposent soit le combattant ou le joueur capitule avec modestie ou dans le second cas tente vaille que vaille de ramener la situation sa en faveur en usant des moyens parfois ridicules et dénués de tous sens.

Après avoir multiplié des marches ponctuées parfois de casses, l'opposition togolaise est aujourd'hui à la croisée des chemins et se cherche désespérément, ne sachant sur quelle stratégie s'appuyer. En désespoir de cause, on s'accroche à tout, des interprétations erronées des dispositions constitutionnelles on en arrive à des grèves de sexe ; drôle de stratégie qui met à nu une opposition pas du tout méthodique dans ces revendications ■

La Rédaction



Gnané DJETELI, DG de la CEET

© Photo Le Libéral

La CEET pour une gestion efficace de l'énergie électrique
La distribution des lampes à basse consommation se poursuit P 3

Sommet de la francophonie à Kinshasa
François Hollande y sera au grand dam de l'opposition congolaise P 4

La coalition Arc-en-ciel perd de ses couleurs
Des défections en perspectives après celle du NET P 2

Grève du sexe et faisabilité
Contrairement aux autres femmes, Isabelle Améganvi n'a rien à perdre P 5

La coalition Arc-en-ciel perd de ses couleurs : Des défections en perspectives après celle du NET

Ceux qui avaient prédit que la coalition Arc-en-ciel ne fera pas long feu finiront-ils par avoir raison ? Portée sur les fonds baptismaux en début du mois d'août, cette coalition qui se veut une alliance électorale regroupait au départ six partis politiques à savoir le CAR le porteur du projet, la CDP, le MCD, l'UDS-Togo, le PDP, et le NET. Pour éviter toute polémique, les partis coalisés avaient crié à qui voulait les entendre que la coalition Arc-en-ciel n'arrivait pas en concourant au CST mais en complémentarité. Mais cela n'avait pas suffi pour rassurer le camp d'en face déjà braqué. Dans sa logique de faire davantage les yeux doux au CST et de s'en rapprocher afin d'éviter les diatribes qui fusent de toutes parts, Me APEVON le leader du CAR qui assure actuellement la présidence tournante de la coalition Arc-en-ciel, a avec l'appui de la CDP engagé la coalition au sein du CST dans sa stratégie de contestation systématique par la rue. La démarche n'avait pas fait l'unanimité au sein de la



Lors du lancement de la coalition Arc-en-ciel

coalition. Des voix beaucoup plus audacieuses comme celle de Gery TAAMA du NET se sont élevées pour dénoncer cette démarche. Le Nouvel Engagement Togolais l'un des derniers nés des partis politiques, avait tout simplement jeté le pavé dans la marre en suspendant sa participation aux activités de la coalition. Cette décision du NET loin d'être un épiphénomène comme le prétend Me APEVON est le signe avant-coureur d'une implosion programmée de la fameuse alliance électorale. La preuve, sur les six partis qui composent la coalition, seuls trois ont pris part à la marche du CST le 21 août dernier notamment le CAR et la CDP et l'UDS Togo. Les autres formations politiques membres de la coalition, ont tout simplement brillé par leur

absence signe qu'on ne voit pas de la même manière, les couleurs de l'Arc-en-ciel. Au PDP de Bassabi Kagbara on dit donner la priorité au dialogue plutôt qu'à la contestation de rue. Désormais la coalition Arc-en-ciel s'est noyée dans le CST et ne réfléchit qu'à travers le collectif pas du tout favorable au dialogue. Le refus de la coalition de prendre part aux consultations en vue d'un prochain dialogue n'a pas été du goût de certains membres de l'alliance électorale. A l'allure où vont les choses, la défection du NET qui visiblement n'est pas prêt de revenir sur sa décision, ne sera pas la dernière. L'Arc-en-ciel perd progressivement ses couleurs et disparaîtra très prochainement des scènes togolaises. ■

Fab

Civisme Le délit d'outrage public à la pudeur incriminé par la loi



Apparaître nu dans un endroit public fait partie des actes immoraux et impudiques. La punition de tout acte impudique accompli en public, offensant ou pouvant offenser le sentiment de pudeur est qualifié d'outrage public à la pudeur. Sous d'autres cieux notamment en France par exemple, ceux qui seraient prévenus d'avoir attenté pudiquement aux mœurs, par outrage à la pudeur des femmes, par action déshonnêtes, par exposition vente d'images obscènes, sont punis d'une amende et d'une peine d'emprisonnement. Les éléments constitutifs de l'outrage public à la pudeur sont au nombre de trois. Il faut qu'un fait matériel contraire à la pudeur ait été publiquement commis sans nécessité et volontairement ; l'outrage à la pudeur résulte d'un fait physique, acte, attitude ou geste de nature à offenser la pudeur, le sens moral, la pudeur des citoyens. Et comme la notion de pudeur est variable selon les cultures, il revient au juge de déterminer quels actes peuvent être considérés comme impudiques et obscènes. Au Togo, apparaître nu en public en fait partie. ■

La rédaction.

Micro à l'Envers

Les confrères
se prononcent
sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: «Comprenez-vous la stratégie du CST ? »

Paul KATASSOLI, Journaliste TogoRéveil



Le Collectif "Sauvons le Togo" se perd dans un amalgame. Nous pensons que les responsables de ce collectif n'ont pas de stratégie propre à eux mais ils essayent en vain de calquer les modèles sociaux des pays de la sous-région sur la crise sociale que vit le pays. D'abord ils imitent le M23, Y'en a marre du Sénégal et sortent l'histoire de la grève du sexe du Libéria en passant par la désobéissance civique qu'ils ont eu de la peine à expliquer et à faire appliquer.

Tout ceci montre à quel point leur stratégie est inefficace, sans compter que les responsables du Collectif sont farouchement opposés à toute idée de dialogue qui est le seul moyen pour résoudre tous les problèmes. Avec un tel Collectif les problèmes des togolais ne sont prêts d'être réglés. La seule issue possible à la crise serait inévitablement le dialogue entre les différents acteurs politiques. ■

Joël KOUDJODJI, Journaliste Forum de la Semaine



Devant le pouvoir RPT-UNIR, les 16 dialogues qui se sont déroulés au Togo n'ont guère donné les résultats escomptés. Et donc, les marches ou la pression populaire restent la seule alternative pour l'opposition togolaise regroupée dans le CST de peut-être amener le pouvoir incarné par Faure Gnassingbé de faire l'essentiel des réformes convenues depuis 2006. La stratégie

du CST ne devrait être bonne que si elle aboutit sur le dialogue. Un dialogue franc et sincère qui permettra au peuple Togolais de mieux vivre. Pour ma part, l'insurrection populaire à laquelle semble inviter le CST ne paraît pas la mieux indiquée. Et pour cause, le peuple en gagnerait moins et serait carrément le grand perdant. ■

Emmanuel AGBENONWOSSI, journaliste-reporter republicoftogo



Pour moi la stratégie du CST est mal ficelée et le temps également est mal choisi surtout que les marches répétées du FRAC ont perdu le vrai sens des marches au Togo, qui au par avant étaient une arme efficace qui faisait plier l'autorité. Avec le cycle infernal établi de marche-répression sans solution, il faudrait que les premiers responsables trouvent d'autres moyens que les marches et privilégient le dialogue car de jour en jour la situation se dégrade or nous irons très bientôt aux élections. Tout le peuple a soif de l'alternance, nous

voulons tous le changement mais pas en posant des actes d'incivisme, de diffamation et de vandalisme des biens publics dans les rues et sur les médias. Il existe un vrai cafouillage sur ce que l'on veut chacun fait son show médiatique pour exister, Certains dont la seule existence se résume au chef du parti font partie du collectif qui sert de prétoire trouvé pour défendre des causes perdues. Il faut que les deux camps, le pouvoir en place et le CST jouent chacun au fair-play pour une sortie de crise digne des togolais. ■

Manifestations du CST

Le gouvernement togolais fait un mémorandum très apprécié par la communauté internationale

Ce mémorandum est consécutif aux manifestations organisées à Lomé les 12, 13 et 14 juin derniers par le Collectif Sauvons le Togo. Des manifestations qui ont occasionné beaucoup de dégâts au plan matériel et humain. Le Gouvernement a alors pris l'initiative de concevoir un mémorandum pour donner à l'opinion internationale, aux amis et aux partenaires du Togo, l'information la plus complète possible sur le contexte politique et institutionnel dans lequel ces manifestations se

sont déroulées afin de permettre une juste appréciation des dérapages et des violences qui ont été occasionnées.

Le document a abordé les revendications du collectif à l'origine des manifestations qui ne faiblissent pas, une mise au point sur des questions au cœur des revendications et les mesures prises par le Gouvernement. Ce document a fait l'objet d'une large diffusion dans tous les pays où notre pays est représenté.

Deux mois après avoir scruté ce document, pays frères,

partenaires organisations internationales et ONG commencent par livrer leurs impressions.

Les mêmes impressions reviennent, elles saluent la plupart cette initiative qui démontre la volonté du Gouvernement togolais de communiquer sur une crise, sans faux semblant.

Le haut commissariat aux droits de l'homme par exemple prend note de l'intérêt que le Gouvernement togolais accorde aux droits de l'homme et renouvelle l'engagement de son Bureau de Lomé à aider en ce



sens. Il n'y a que les entités neutres pour apprécier à juste titre les efforts faits au Togo en matière

des droit humains dans un contexte somme toute difficile.■

Schmidt EZA

La CEET pour une gestion efficace de l'énergie électrique

La distribution des lampes à basse consommation se poursuit

Des ménages verront leur consommation d'énergie électrique réduite dans un avenir proche, ce ne sera pas par miracle mais grâce à un projet destiné à habituer les clients de la CEET à l'utilisation des lampes à basse consommation d'énergie de bonne qualité, permettant une réduction effective et significative de la consommation de l'énergie électrique. Ce sont au total 400 mille lampes qui seront mises à la disposition de la clientèle. La phase pilote de l'opération a démarré depuis le 16 août dernier et se poursuit dans des endroits aménagés pour la circonstance dans les locaux des différentes agences de la CEET à Lomé.

Comment cela se déroule ?

Le projet se déroule en plusieurs phases, d'abord une phase pilote qui se poursuit et au cours de laquelle 15 mille lampes économiques sur les 400 mille seront mises gratuitement à la disposition des abonnés de la CEET. Les abonnés choisis pour cette phase pilote se présentent dans les agences CEET de la capitale Lomé munis de quatre lampes à incandescence autrefois utilisées qu'ils échangeront avec quatre nouvelles lampes économiques. Au cours de la seconde phase, les nouvelles lampes seront vendues aux clients conformément au prix de vente actuel des lampes de la même catégorie sur le marché. Une troisième phase permettra de pérenniser le projet.

Quels avantages avec les nouvelles lampes ?

Avec une durée de vie estimée à environ 10 mille heures soit 5 ans, les lampes



Gnandé DJETELI, Directeur Général de la CEET

économiques de marque LEKO distribuées gratuitement aux clients, consomment 5 fois moins selon les experts et permet une réduction de la consommation électrique destinée à l'éclairage d'environ 80%. Les avantages s'étendent également à la CEET qui grâce à l'économie d'énergie réalisée par les clients permettra à la Compagnie Energie Electrique du Togo de diminuer sa demande de puissance surtout aux heures de pointe. L'adoption de ces lampes répond aussi aux besoins écologiques.

Ce projet financé par la Banque Mondiale selon Gnandé DJETELI Directeur Général

de la CEET, s'inscrit dans le cadre du Projet d'Urgence de Réhabilitation des

infrastructures et des Services Electriques PURISE dont la CEET fait partie des bénéficiaires en ce qui concerne précisément le volet réhabilitation du réseau dans la ville de Lomé.

Parvenir à une économie d'énergie pourra permettre à la CEET de relever d'autres défis notamment le règlement de problème de baisse de tension avec l'extension du réseau électrique dans les banlieues de la capitale. Un projet déjà en cours de réalisation avec la construction de 18 postes électriques dans plusieurs quartiers de la ville de Lomé. La CEET dirigée par Gnandé DJETELI arrivé aux affaires depuis 8 mois, dépend du Ministère de l'Energie et des mines qui dispose depuis quelques jours d'un ministre en la personne de Tairou Bagbiégué. Ce ministère il faut le rappeler avait été rattaché à la primature lors de la formation du gouvernement Ahoomey-Zunu.■

P. Fabrice



Endroit aménagé pour échange de lampes

Négociations gouvernement Synphot Un dénouement heureux

Le Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo (SYNPHOT) avait lors de sa dernière assemblée générale décidé de suspendre le mot d'ordre de grève du 16 et 17 août dernier et dans la foulée avait accordé un moratoire d'une semaine au gouvernement pour donner suite aux différentes revendications. Cette fois-ci la pomme de discorde qui oppose le syndicat et le gouvernement concernait le non paiement des primes aux agents COGES. Au fait les COGES (Commission de Gestion) dirigent les petites structures de santé périphériques qui n'ont pas de subvention de l'Etat. Ces COGES prennent la place des conseils d'administration dans les structures de santé dans les coins les plus reculés de notre pays. Elles se chargent de l'engagement du personnel et des dépenses dans ces structures médicales. Les agents que ces commissions ont engagés sont aussi appelés COGES.

Les agents COGES bénéficient des appoints depuis l'instauration de ces primes en 2008. Au départ, ces appoints étaient mensuels et s'élevaient à 15000FCFA. Mais le Togo n'ayant en ce moment pas encore atteint le point d'achèvement PPTE (pays pauvres très endettés) on ne pouvait pas le mettre sur les bulletins de paye. Par la suite ces appoints sont devenus annuels. A partir

de janvier 2012, après l'atteinte du point d'achèvement, ces appoints ont fait leur apparition sur les bulletins de paye. C'est là que les autorités trouvent que les agents COGES qui ont toujours eu droit à ces primes depuis 2008, ne devaient plus bénéficier de ces primes ; on ne sait pour quelle raison. Après discussion, c'est parce qu'on n'est plus très sûr que ces agents soient réellement des agents des structures hospitalières mis en place. Il y aurait un gonflement de la liste des COGES entre temps. Par qui ? Nul ne le sait. Le fait est que le SYNPHOT en tant que syndicat n'a pas pour vocation de contrôler la gestion de ces structures médicales. Les autorités du ministère de la santé devraient normalement être au courant de la gestion de ces COGES car, elles sont sous leur autorité. De plus, Le ministère a là non seulement les directeurs préfectoraux de santé, mais dans chaque structure on a un représentant du ministre. Seule la liste des agents COGES engagés après 2008 sera épurée ; ceci afin de s'assurer que les membres de cette liste travaillent effectivement dans ces centres de santé.

Heureusement, il y a de cela quelques jours, le gouvernement a adopté en conseil des ministres un projet de loi concernant le statut général des fonctionnaires. Ceci est une bonne nouvelle pour le synphot. Car ce statut



Charles Kondji AGBA, Ministre de la Santé

général des fonctionnaires servira de base pour l'élaboration du statut particulier du personnel de la santé. Ce statut promis depuis vient à point nommé pour comme certaines autorités l'ont déclaré « tirer tous les fonctionnaires togolais vers le haut »

Comme on le voit, une grande partie des revendications trouveront leur satisfaction bientôt sur tout avec

l'adoption du statut général des fonctionnaires et nul doute que ceci rejaillira sur les autres secteurs professionnels du pays. Il faut surtout saluer ici la bonne foi et l'esprit de dialogue des deux parties qui ont pris le temps de dialoguer en mettant l'intérêt du pays en pole position. ■

Wilfried Ted

Grève du sexe et faisabilité Contrairement aux autres femmes, Isabelle Améganvi n'a rien à perdre

L'idée est apparue très saugrenue aux yeux de la majorité de la population togolaise qui ne voit pas le rapport qu'elle peut avoir entre les sujets politiques de l'heure et l'intimité dans les couples, surtout ceux dans lesquels le mari et la femme sont des marcheurs patentés du FRAC et depuis peu du CST. Mais l'initiatrice tient et se justifie sur l'efficacité de la grève du sexe qu'elle propose aux togolaises et qui devait débiter il y a deux jours : « Lorsque les manifestants sont réprimés et que les gens sont arrêtés et déferés à la prison civile de Lomé, les conséquences de ces arrestations pèsent uniquement sur les femmes parce que c'est elles qui envoient à manger, qui achètent les médicaments pour ces personnes. C'est elles qui supportent les conséquences de



Isabel AMEGANVI de l'ANC

ces problèmes. Lorsque les richesses du pays sont accaparées par une minorité et que la grande majorité croupit

dans la misère, cette misère, c'est sur les femmes qu'elle repose puisque c'est elles qui s'occupent et des enfants et du

mari qui ne trouve pas le travail.» Ainsi donc selon Isabelle AMEGANVI, tout cela donne un certain pouvoir aux femmes qui devraient donc prendre en main cette lutte. Pour se convaincre elle-même et rassurer ses consœurs du Collectif « Sauvons le Togo », l'avocate, vice présidente de l'ANC, parti satellite du CST, ajoute : « Cette grève a été faite au Libéria et ça a marché, il n'y a pas de raison que ça ne marche pas au Togo. »

Ce message qui devait, selon son auteur, passer comme une lettre à la poste, a d'énormes difficultés dans l'entendement des femmes qui ne se retrouvent pas dans cette lutte écervelée et honteuse pour celles qui ne trouvent pas l'idée tout simplement amusante.

Et c'est ainsi que certaines femmes togolaises poussèrent

leur curiosité pour chercher à connaître le statut matrimoniale de l'initiatrice de cette grève du sexe. En deux temps trois mouvements, on découvre que Isabelle Manavi AMEGANVI est une femme veuve, donc qui n'a pas de mari. Cette triste découverte a permis aux nombreuses togolaises de comprendre que la dirigeante de l'ANC n'aura certainement pas le même problème qu'elles au cas où, elle entrerait effectivement en grève. Elle n'a pas d'employeur à qui cette grève ferait mal. Et certaines de déclarer à l'endroit de celle-ci : « Cette Isabelle est très mal placée pour mesurer l'ampleur des dégâts qu'elle peut nous causer, surtout en ces moments durs où, il faut prendre soin d'un mari comme d'un œuf. » ■

Schmidt EZA



TRANSFERT DE CRÉDIT

Transférez du crédit de communication à vos proches sur le réseau de TOGO TELECOM

Pour transférer du crédit de communication
Taper le **8822 * montant à transférer * numéro
bénéficiaire du transfert * mot de passe #**

Exemple : 8822*500*22534401*00000000#

Le mot de passe par défaut est 00000000 soit 8 fois zéro.

Coût du transfert de crédit : **100 F CFA**

Montant maximum à transférer par opération : **5 000 F CFA.**

illico le fixe sans fil

Chemoï
La téléphonie fixe
Prépayé

Service opérationnel d'un compte illico ou Chemoï prépayé vers un autre compte illico ou Chemoï prépayé. Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112
Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

10e édition de l'Open de Libreville Martial Loglo remporte le trophée

Le tennisman togolais Martial Loglo est devenu le patron des courts de Libreville depuis le 26 août dernier. Le n°1 du tennis togolais vient de s'adjuger le trophée de la 10e édition de l'Open international de tennis de Libreville après 7 jours de compétition. Le joueur togolais s'est débarrassé du français Alexandre Sidorenko au terme de la finale simple messieurs par deux sets à un (6-7, 7-6 et 6-4) après plus de trois heures de match. Le joueur togolais est venu à bout du favori du tournoi. Le joueur français Alexandre Sidorenko est le 399e joueur ATP et est classé 32e joueur français. En

dehors du trophée mis en jeu par les organisateurs du tournoi de Libreville, Martial Loglo est reparti avec une enveloppe de trois millions de francs CFA. «J'avais un peu de pression au début, mais après je l'ai évacué. Je crois que je l'ai battu parce que je suis allé jusqu'au bout, en m'appuyant sur mon physique», a déclaré M. Loglo au terme de la finale.

De son côté, Alexandre Sidorenko, le finaliste malheureux, n'a pas su répondre au jeu physique qu'a imposé le togolais. Le climat de Libreville était également en sa défaveur et le tennisman français n'a pas pu tenir face au

Togolais habitué à la chaleur de l'Afrique et à la fraîcheur de l'Europe. Loglo Martial s'entraîne au Tennis Club de Barcelone en Espagne. «Je n'ai pas réussi à garder mon avantage. Le temps m'était défavorable car il faisait très chaud au début. Je pense que c'est ça qui a fait la différence à la fin», a affirmé Alexandre Sidorenko. Malgré sa défaite, le français a bénéficié d'un peu plus de 1,5 millions de francs CFA.

L'Open international de tennis de Libreville est organisé par l'Association Time Olympique de Libreville (TOL). Cette année, le tournoi était à sa 10e édition.



Il a regroupé des tennismen venus de 10 pays africains et européens. Il s'agit du Gabon, du Sénégal, de la RDC, du Burkina-Faso, du Maroc, de la France, de l'Espagne, du Cameroun, du Bénin et du Togo. Le niveau de la compétition s'améliore au fil des éditions et le plateau de

cette édition est assez relevé. L'initiative a démarré depuis 2003 et a pour but de permettre aux tennismen gabonais de combler leurs lacunes face à des athlètes internationaux selon Michel Rissani, directeur du tournoi.■

BRHOOM Kwamé

Match Gabon - Togo le 08 septembre prochain Les Eperviers baignent de nouveau dans l'impréparation

Seuls 10 jours séparent les Eperviers de leur déplacement sur la capitale gabonaise pour y affronter les Panthères. Les matchs du dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2013 s'ouvrent le 07 septembre prochain sur tout le continent africain. Le Togo qui a hérité du Gabon à l'issue du tirage au sort effectué le 05 juillet dernier à Johannesburg se déplace à Libreville en Septembre prochain pour défier l'équipe nationale du Gabon. Un match assez capital pour les deux nations qui aspirent se qualifier pour la CAN 2013 en Afrique du Sud. La rencontre du 8 septembre prochain est d'autant plus importante pour les Eperviers qui n'ont plus disputé une phase finale de la CAN depuis 2006. Alors que du côté du Gabon, le match contre le Togo est le seul sujet à l'ordre du jour, au Togo, rien à signaler. Au niveau de la FTF, on semble demeurer dans la même logique de l'impréparation et de l'improvisation suicidaire. L'équipe nationale du Togo dispute un match aussi crucial que celui du 8 septembre contre le Gabon à Libreville

mais jusqu'à ce jour, l'entraîneur national n'est pas présent sur le territoire national pour entamer la préparation du match. Aucun regroupement n'est en vue avec les locaux qui feront le déplacement du Gabon. Depuis le match amical du 14 août contre le Burkina Faso, Didier Six est reparti au Luxembourg pour gérer ses sociétés de marketing et d'événements sportifs et personne ne sait quel jour il reviendra à Lomé pour entamer le travail proprement dit. Aucun calendrier n'est encore dévoilé pour la préparation du match contre le Gabon. Du côté du staff technique, notamment du sélectionneur adjoint Tchanilé Tchakala, on se glose juste du retour en sélection d'Emmanuel Adébayor comme si une seule hirondelle peut faire le printemps.

Selon des informations en direction du Secrétariat Général de la Fédération Togolaise de Football, Didier Six aurait envoyé une liste de 30 joueurs à pré-convoquer à deux semaines du match. Alors qu'au même moment Paolo Duarté, le sélectionneur du Gabon a déjà arrêté sa liste des 23 joueurs qui seront présents



pour le match du 8 septembre contre le Togo. Une situation qui doit interpeller et le président de la Fédération Togolaise de Football et les autorités ministérielles pour que Didier Six puisse rentrer à Lomé dans les plus brefs délais et commencer à coordonner les préparatifs du match. Déjà, l'Etat semble avoir pris la mesure des choses et on apprend que Gabriel Améyi a été reçu par le Premier Ministre sur la question du match et que la qualification des Eperviers est une priorité. C'est alors qu'on apprend que le ministère des sports et le ministère de l'économie et des finances ont commencé par mettre à la disposition de la Fédé ce qu'il faut. Malgré tout, le Togo a accusé un

grand retard dans la préparation de la manche allée de la double confrontation qui va déterminer qui du Togo ou du Gabon ira à la CAN 2013.

Le match se joue le 8 septembre et on apprend par ailleurs que les Eperviers ne se regrouperont à Lomé qu'à partir du 3 septembre avant de décider du jour du déplacement sur le Gabon. Une criarde impréparation qui doit amener plus d'un togolais à s'inquiéter. La dernière fois que le Togo a disputé un match contre le Gabon à Libreville, le score a été sans appel, 3 buts à 0 et des informations ont fait état de ce que le match avait été acheté. Les mêmes sources parlent d'un pareil plan de corruption des officiels togolais pour laisser les Panthères battre les Eperviers. Une situation qui doit interpeller le ministre des sports et les plus hautes autorités de l'Etat à reprendre en main la question des Eperviers pour éviter le naufrage de la sélection le 08 septembre prochain.■

BRHOOM Kwamé

COMMUNIQUE

FORMATIONS EN DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Le NET organise à l'intention des jeunes de Lomé les formations suivantes gratuites pour les 3 mois à venir: Ces formations seront dispensées par des formateurs venant de la France et du Togo à son siège sis au quartier Nukafu dans la rue en face de l'église sainte rita (Tel : 22423993).

Le nombre de place est limité.

Début des formations, le 1er Septembre de 15h-17h

Les inscriptions se font au siège du NET, sis au quartier Nukafu.

Module 1 : Entreprendre au Togo

Thème 1 : Les idées d'entreprise porteuses au Togo (1er Septembre 2012)

Thème 2 : Démarrage de son entreprise : de l'idée au financement en passant par le plan d'affaires I (8 Septembre 2012)

Thème 3 : Démarrage de son entreprise : de l'idée au financement en passant par le plan d'affaires II (15 septembre 2012)

Thème 4 : partage d'expérience de deux jeunes entrepreneurs (22 Septembre 2012)

Module 2 : l'économie du Togo

Thème 1 : Tableau de bord de l'économie Togolaise I (29 Septembre 2012)

Thème 2 : Tableau de bord de l'économie Togolaise II (06 Octobre 2012)

Module 3 : La Gestion urbaine et sociale de proximité (décentralisation), 20 Octobre 2012

Module 4 : Faits historiques : projection de 3 films suivis d'un débat sur les enseignements à tirer (27 octobre 2012)

Film 1 : Apocalypse : la guerre de 1939-1945

Film 2 : Invetus : le sport comme vecteur de réconciliation en Afrique du sud

Film 3 : Hôtel Rwanda : le génocide

Module 5 : le management de projets de développement, 03 Novembre 2012

Le Bureau Directeur

Sommet de la francophonie à Kinshasa François Hollande y sera au grand dam de l'opposition congolaise

Tout est bien qui finit bien, doit sans doute s'exclamer le Président Congolais Joseph Kabila du fond de son palais présidentiel de la commune de Gombe à Kinshasa, suite à l'annonce du Président Français de prendre finalement part au quatorzième sommet de la Francophonie à Kinshasa en marge de la conférence des Ambassadeurs à Paris. Kabila ne pouvait mieux demander, acculé de toutes parts par des rebellions. L'absence du Président français aurait été pour Joseph Kabila un camouflet diplomatique et une miche de pain béni pour l'opposition congolaise pour des critiques au vitriol. Sauf qu'il doit relever beaucoup de défis au plan sécuritaire pour la tenue de ce sommet.

Ceux qui attendaient que ce sommet rentre dans l'histoire en raison de l'absence d'un Président français pour une première fois depuis que les sommets ont été initiés en 1986 seront déçus. Le Président français, reste l'attraction de ces sommets.



François Hollande et Joseph Kabila

S'il est vrai que l'arrivée de nouvelles personnes est porteuse de changement au niveau des institutions, il est aussi établi qu'il est difficile de s'écarter de certaines pratiques fortement enracinées.

De Versailles en passant par Chaillot,

Québec, Cotonou Hanoi, Moncton... jusqu'à Montreux, tous les locataires du palais de l'Elysée ont toujours marqué de leurs empreintes les sommets de la Francophonie et voyaient mal comment François Hollande pourrait s'y dérober même si l'hôte est jugé indésirable pour

le respect peu scrupuleux des droits de l'homme et des règles démocratiques. Le choix était fait à Montreux et il faut l'assumer.

Il faut tout simplement dire que la raison a gagné le palais de l'Elysée. C'est le baptême de feu pour François Hollande au niveau des sommets de la Francophonie et l'on attend voir comment il va procéder pour impulser une institution presque à la croisée dont la langue qu'elle est censée défendre va se perdant très largement distancée dans les affaires internationales par la langue de Shakespeare. Sans oublier que sa présence est très importante pour une institution qui par delà le souci de défendre la langue française sur l'échiquier international, reste un véritable outil de l'influence géopolitique de la France dans le monde. Comme quoi, les positions de principe finissent toujours par céder face aux coups de boutoir de la realpolitik. ■

Dieudonné E.

Courrier d'information daté du 23 Août 2012 sur une marche du FRAC à Sokodé L'ANC sabote le mot d'ordre de désobéissance civique

De graves contradictions et une mauvaise foi caractérisent de plus en plus les leaders de l'opposition et particulièrement ceux du FRAC et de son aile marchande le Collectif « Sauvons le TOGO ». Après l'interdiction des marches dites « Deckon 2 » pour refus de changement d'itinéraire, les responsables du CST s'étaient honteusement repliés dans une autre trouvaille qui consistait à appeler le peuple à la désobéissance civique. Pour AJAVON Zeus et compagnie, désormais il fallait se comporter en gangster face à un régime qui se comportait comme tel. Les populations, selon leurs explications faussement fondées sur l'article 150 de notre constitution, ne devaient plus accepter payer les impôts, les factures d'électricité, d'eau et autres. Pour leur part, ces leaders avaient annoncé ne plus informer ou demander l'autorisation des autorités compétentes avant l'organisation de leurs manifestations. C'est ainsi que le samedi 25 Août 2012, le FRAC et le CST ont fait croire aux populations qu'elles ont marché sans en informer les autorités, tentant de justifier ainsi qu'eux-mêmes en tant que leaders étaient à l'avant-garde du respect du mot d'ordre à la désobéissance civique. Mais malheureusement un communiqué

conjoint des ministres de l'administration territoriale et de la sécurité en date du 27 Août dernier a fait découvrir la fourberie et le mensonge parce que pour cette marche du 25 Août dernier, une correspondance avait été adressée le 16 Août déjà par le vice président de l'ANC. L'ANC fera encore mieux, au nom des autres partis, en adressant une autre correspondance aux mêmes autorités auxquelles on prétend désobéir et cette fois en date du 23 Août 2012 soit le jour même où la décision de la désobéissance civique a été prise. Apparemment, les leaders n'ont pas les couilles qu'ils demandent au peuple d'avoir. Après le spectacle, c'est en catimini qu'ils négocient ce qu'ils désavouent publiquement. « Pourquoi alors rechercher constamment des effets d'annonce alors que sur le terrain, on est capable de rien ? » se demandent certains togolais qui se rappellent encore comment les responsables du CST avaient déclaré qu'il passerait à Deckon qu'il pleuve ou qu'il neige. Deckon leur a été interdit et ils n'ont pu rien faire. C'est le même refrain avec la désobéissance civique, une politique dont ils ne disposent pas de moyen pour son application sur le terrain. ■

A.K ILI

Championnat national de Handball Entente II et Curiace, les champions

C'est la ville de Kara qui a abrité l'édition 2012 du championnat national de Handball. La compétition qui est organisée par la Fédération Togolaise de la discipline a connu son apothéose le dimanche 26 août dernier à Kara. Le championnat qui a été organisé en dames et en messieurs a réuni 12 équipes en raison de six équipes chez les hommes et six équipes chez les dames. Il s'agit d'Agaza de Lomé, Asko de Kara, Gomido de Kpalime, Entente2 de Lomé, Elites de Lomé, Olympique de Vo en dames. Du côté hommes, le championnat avait enregistré les équipes suivantes : Liberté de Lomé, Gomido de Kpalimé, Dyto de Lomé, Asko de Kara, Curiaces de Lomé, Olympiques de Vo.

Toutes ces équipes ont tenté de ravir aux champions de l'édition dernière leur trophée. Mais chez les messieurs, Curiaces a été encore plus forts chez les hommes et a réussi à garder jalousement son bien en se débarrassant de l'équipe de Liberté au terme de la finale nationale disputée le dimanche 26 août dernier. En dame par contre, l'équipe de Bulls n'a pas été forte. Comme le malheur des uns fait le bonheur des autres, Entente II en a profité pour monter sur le toit du handball national au niveau des dames.



L'objectif qui a sous-tendu l'organisation du championnat à Kara cette année est tout simple, promouvoir le handball à l'intérieur du pays. Il a été constaté que depuis des années, le Handball n'est plus pratiqué comme il faut dans les autres villes de l'intérieur du pays. A part certaines villes qui disposent sporadiquement de quelques clubs de Handball, il n'y a plus rien dans les autres villes. L'activité du Handball s'est centralisée à Lomé. C'est pour inciter les jeunes de l'intérieur à s'intéresser au handball qui est également un sport tout autant intéressant que le football. En somme, il faut dire que c'est une expérience enrichissante pour les responsables de la Fédération Togolaise de Handball qui sont revenus à Lomé satisfaits de leur initiative. ■

B. K.



INTERNET HAUT DÉBIT POUR TOUS

À compter du 1^{er} Juin 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Où je veux, quand je veux!



FACTURATION AU VOLUME		
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ
64Mo	485 F CFA	2j
128Mo	990 F CFA	3j
256Mo	1 985 F CFA	5j
512Mo	3 960 F CFA	10j
1Go	7 880 F CFA	15j
2Go	15 760 F CFA	20j
3Go	23 600 F CFA	30j

FACTURATION AU VOLUME

Pour des débits de connexion supérieurs à 200 Kb/s



Prix de la clé HELIM Nomade : **24 995 F TTC**

FACTURATION À LA DURÉE

TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée (suppression d'heure creuse)

illico le fixe sans fil

FACTURATION À LA DURÉE

Pour des débits de connexion jusqu'à 200 Kb/s



Frais de mise en service Internet : **5 900 F TTC**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00